

### 3.3 PROMOTION MESSIEURS

7 et 8 mai 2022 au Golf du Val de l'Indre

#### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales messieurs.

**Pour les équipiers** : index inférieur à 18,5. Voir le règlement général

**Pour les équipes** : 24 équipes seront retenues (8 équipes par Ligue).

Pour la Ligue Centre Val de Loire, la qualification aura lieu le 20 mars au golf du Val de l'Indre.

#### FORME DE JEU

**Épreuve sur 2 jours :**

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 4 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 4<sup>ème</sup> Division.

#### ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve**.

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve**.

Droits d'inscription : 200 € par équipe

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

#### PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 4<sup>ème</sup> Division.

#### APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Epreuve non-fumeur.